



PRÉFET COORDONNATEUR DU MASSIF DES ALPES

Commissariat à l'aménagement,
au développement et à la protection des Alpes

ARRETE du 09 FEV. 2018

relatif à la composition du comité de massif du massif des Alpes

Le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud,
Préfet des Bouches-du-Rhône,
Préfet coordonnateur du massif des Alpes,

- VU la loi n°85-30 du 9 janvier 1985 modifiée relative au développement et à la protection de la montagne,
- VU la loi n°2016-1888 du 28 décembre 2016 de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne,
- VU le décret n°2017-755 du 3 mai 2017 relatif à la composition et au fonctionnement des comités pour le développement, l'aménagement et la protection du massif des Alpes, du Massif central, du massif du Jura, du massif des Pyrénées et du massif des Vosges,
- VU l'arrêté préfectoral n°R93-2017-06-30-003 du 30 juin 2017 fixant la liste des organismes composant le Comité de massif des Alpes conformément à l'article 3 du décret susvisé,
- VU l'arrêté préfectoral n°R93-2017-11-22-001 du 22 novembre 2017 modifiant l'arrêté n°R93-2017-06-30-003 du 30 juin 2017,
- VU les désignations des représentants par les administrations, organismes qui composent le comité de massif des Alpes en référence à l'arrêté n°R93-2017-06-30-003 du 30 juin 2017 modifié par celui n°R93-2017-11-22-001 du 22 novembre 2017,
- VU l'avis de l'Association Nationale des Elus de la Montagne (ANEM) en date du 31 janvier 2018 relatif à la liste prévisionnelle des élus locaux siégeant au comité de massif des Alpes.

Sur constatation de la désignation des représentants par les organismes préalablement listés par arrêté n°R93-2017-11-22-001 du 22 novembre 2017,

ARRETE

ARTICLE 1 :

Sont nommés membres du Comité du massif des Alpes :

COLLEGE DES ELUS

Représentants des conseils régionaux

Pour le conseil régional Provence-Alpes-Côte-D'azur :

Madame Eliane BARREILLE, conseil régional Provence-Alpes-Côte-D'azur

Madame Chantal EYMEOUD, conseil régional Provence-Alpes-Côte-D'azur

Madame Anne-Marie FORGEOUX, conseil régional Provence-Alpes-Côte-D'azur

Monsieur Roger DIDIER, conseil régional Provence-Alpes-Côte-D'azur

Pour le conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes :

Madame Emilie BONNIVARD, conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

Monsieur Xavier DULLIN, conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

Monsieur Eric FOURNIER, conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

Représentants des conseils départementaux

Pour le département des Alpes-de-Haute-Provence :

Madame Geneviève PRIMITERRA, canton de Digne-les-Bains

Pour le département des Hautes-Alpes :

Madame Bernadette SAUDEMONT, canton de Veynes

Pour le département des Alpes Maritimes :

Monsieur Charles-Ange GINESY, canton de Vence

Pour le département de la Drôme :

Monsieur Christian MORIN, canton Vercors-Monts du matin

Pour le département de l'Isère :

Madame Chantal CARLIOZ, canton Fontaine-Vercors

Pour le département de la Savoie :

Monsieur Michel BOUVARD, canton de Chambéry-2

Monsieur Vincent ROLLAND, canton de Moûtiers

Pour le département de la Haute-Savoie :

Monsieur Vincent PACORET, canton de Seynod

Monsieur Jean-Marc PEILLEX, canton Le Mont-Blanc

Pour le département du Var :

Madame Nathalie PEREZ-LEROUX, canton de Flayosc

Pour le département du Vaucluse :

Monsieur Christian MOUNIER, canton de Cheval-Blanc

Représentants des Communes et Établissements Publics de Coopération Intercommunale

Pour les communes :

Monsieur Michel GRAMBERT, commune de Selonnet (Alpes-de-Haute-Provence)

Monsieur Jean-Michel ARNAUD, commune de Tallard (Hautes-Alpes)

Monsieur Jean-Paul DAVID, commune de Guillaumes (Alpes-Maritimes)

Monsieur Hervé SUCHET, commune de Boulc (Drôme)

Monsieur André SALVETTI, commune de Bourg d'Oisans (Isère)

Monsieur Jean-Claude FRAISSARD, commune de Montvalezan (Savoie)

Monsieur Nicolas EVRARD, commune de Servoz (Haute-Savoie)

Monsieur Yves BACQUET, commune de Bargemon (Var)

Monsieur Luc REYNARD, commune de Bédoin (Vaucluse)

Pour les établissements publics de coopération intercommunale hors métropoles :

Madame Patricia GRANET-BRUNELLO, communauté de communes Provence Alpes Agglomération (Alpes-de-Haute-Provence)

Monsieur Patrick RICOU, communauté de communes du Haut-Champsaur (Hautes-Alpes)

Monsieur Alain MATHERON, communauté de communes du Diois (Drôme)

Monsieur Luc BERTHOUD, communauté de communes de Chambéry Métropole (Savoie)

Madame Guylaine ALLANTAZ, communauté de communes du Grand Annecy Agglomération (Haute-Savoie)

Représentants des métropoles :

Monsieur Jean-Marie BOGINI, Métropole Nice Côte d'Azur

Madame Françoise AUDINOS, Grenoble-Alpes Métropole

Représentants des associations des élus de la montagne et des communes forestières

Pour les représentants de l'Association Nationale des Elus de la Montagne (ANEM)

Titulaires :

Madame Marie-Noëlle BATTISTEL, Présidente de l'ANEM

Monsieur Victor BERENGUEL, Membre de l'ANEM

Suppléants :

Madame Pascale BOYER, Membre de l'ANEM

Monsieur Jean PICCHIONI, Trésorier de l'ANEM

Pour les représentants des Communes Forestières (COFOR)

Pour les COFOR de la région Provence-Alpes-Côte-D'azur :

Titulaire

Madame Patricia MORHET-RICHAUD, Communes forestières de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Suppléant

Monsieur Jean-Claude MICHEL, Communes forestières des Alpes-de-Haute-Provence

Pour les COFOR de la région Auvergne Rhône-Alpes :

Titulaire

Monsieur Roger VILLIEN, Union régionale des communes forestières Auvergne Rhône-Alpes

Suppléante

Madame Régine MILLET, Association des Communes forestières de l'Isère

COLLEGE DES PARLEMENTAIRES

Sénateurs

Titulaires :

Madame Dominique ESTROSI-SASSONE, Sénatrice des Alpes-Maritimes

Monsieur Cyril PELLEVAL, Sénateur de la Haute-Savoie

Suppléants :

Monsieur Loïc HERVE, Sénateur de la Haute-Savoie

Monsieur Jean-Yves ROUX, Sénateur des Alpes-de-Haute-Provence

Députés

Titulaires :

Madame Marjolaine MEYNIER-MILLEFERT, Députée de l'Isère

Monsieur Xavier ROSEREN, Député de la Haute-Savoie

Suppléants :

Madame Elodie JACQUIER-LAFORGE, Députée de l'Isère

Monsieur Martial SADDIER, Député de la Haute-Savoie

COLLEGE DES REPRESENTANTS DES ACTEURS ECONOMIQUES

Représentants des chambres consulaires régionales et des chambres régionales des entreprises d'économie sociale et solidaire (CRESS)

Pour les Chambres Régionales d'Agriculture :

Monsieur Pierre-Yves MOTTE, Chambre Régionale d'Agriculture Provence-Alpes-Côte d'Azur

Monsieur Albert TOURT, Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Pour les Chambres Régionales de Commerce et d'Industrie :

Monsieur Eric GORDE, Chambre de Commerce et d'Industrie de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Monsieur Didier BIC, Chambre de Commerce et d'Industrie de région Auvergne-Rhône-Alpes

Pour les Chambres Régionales de Métiers et de l'Artisanat :

Madame Chantal GARCIN, Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur

Monsieur Siegfried AGOSTINELLI, Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes

Pour les Chambres Régionales de l'Economie Sociale et Solidaire :

Monsieur Denis PHILIPPE, Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire Provence-Alpes-Côte d'Azur

Monsieur Armand ROSENBERG, Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire Auvergne-Rhône-Alpes

Représentants des organisations syndicales de salariés

Monsieur Pascal CHARNAUX, Confédération Générale du Travail-Fédération des Transports

Monsieur Raoul HADOU, Force Ouvrière

Madame Nathalie DELDEVEZ, Confédération Française Démocratique du Travail

Représentants des organisations syndicales d'employeurs

Monsieur Daniel VAN DEN HEUVEL, Mouvement des Entreprises de France

Monsieur Brice BLANCARD, Confédération des Petites et Moyennes Entreprises

Représentants des organisations socioprofessionnelles d'entreprises ou de collectifs d'entreprises, de structures de recherche ou de développement en lien avec le tissu économique du massif des Alpes

Monsieur Laurent REYNAUD, Domaines Skiables de France

Monsieur Claude MUFFAT, Centre Régional de la Propriété Forestière Auvergne-Rhône-Alpes

Monsieur Stéphane BORNET, Syndicat National des Accompagnateurs en Montagne

Monsieur Christophe LEGER, Association des Fromages Traditionnels des Alpes Savoyardes

Sont également nommés au titre de personnalités qualifiées :

Monsieur Yvan CHAIX, Agence Départementale de Développement Economique et Touristique des Hautes-Alpes (ADET)

Madame Emmanuelle GEORGE, Unités de recherche « Développement des territoires montagnards » et « Ecosystèmes montagnards » (IRSTEA Grenoble)

COLLEGE DES REPRESENTANTS D'ORGANISMES OU ASSOCIATIONS QUI PARTICIPENT A LA VIE COLLECTIVE DU MASSIF OU AGISSENT DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Représentants des associations de tourisme et de sports de nature

Monsieur Jean-Pierre BURAUD, Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne
Monsieur Jean-François BARIOZ, Fédération Française de la Randonnée Pédestre
Monsieur Emmanuel CHRETIEN, Union Nationale des Associations de Tourisme

Représentants des associations qui agissent dans le domaine de l'environnement et du développement durable

Monsieur Patrick LE VAGUERESE, Union Internationale pour la Conservation de la Nature
Monsieur Hervé BILLARD, France Nature Environnement
Monsieur Vincent NEIRINCK, Mountain Wilderness France
Monsieur Thierry LEJEUNE, Savoie Mont-Blanc Biodiversité

Pour les Fédérations de chasse et de pêche

Monsieur Luc ROSSI, Association Régionale des Fédérations de pêche Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Monsieur Gilbert DUMAS, Fédération Régionale des chasseurs d'Auvergne-Rhône-Alpes

Représentants des organismes gestionnaires des parcs nationaux et des parcs naturels régionaux

Pour les Parcs Nationaux :

Monsieur Jean CONREAUX, Parc national des Ecrins

Pour les Parcs Naturels Régionaux :

Monsieur Bernard CLAP, Parc naturel régional du Verdon
Monsieur Philippe GAMEN, Parc naturel régional du Massif des Bauges
Madame Henriette MARTINEZ, Parc naturel régional des Baronnies Provençales

Sont également nommés au titre de personnalités qualifiées :

Madame Sandrine PERCHEVAL, Association pour le Développement en Réseau des Territoires et des Services (ADRETS)
Monsieur Jean-Louis VERDIER, association départementale de la météo (Haute-Savoie)

ARTICLE 2 :

Les présentes nominations prennent effet à compter de la date de signature du présent arrêté.

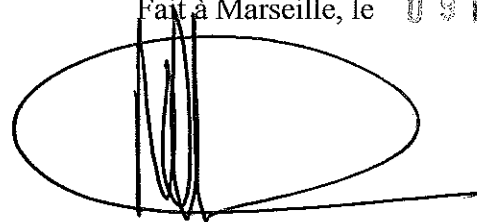
ARTICLE 3 :

Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le Tribunal Administratif de Marseille dans le délai de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 4 :

Le commissaire à l'aménagement, au développement et à la protection du massif des Alpes est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, ainsi qu'à celui de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Fait à Marseille, le 09 Fév. 2016

A handwritten signature in black ink, consisting of several vertical strokes and a large loop on the left side, followed by a horizontal line extending to the right.

Pierre DARTOUT